

D-2011/419**Attribution d'aides en faveur de la Jeunesse. Avenant aux conventions 2011. Adoption. Autorisation. Signature.**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 20 décembre 2010, n° D.20100729, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de la Jeunesse.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2011 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après analyse des bilans de l'exercice 2010 et la prise en compte de nouveaux besoins de places d'accueil de loisirs non inscrits au budget 2011, nous vous proposons de redéployer certaines sommes à partir des réajustements des budgets d'activités d'accueil de loisirs de l'année 2010.

Les nouvelles affectations feront l'objet, si nécessaire, d'un avenant aux conventions de partenariat signées avec les associations cette année 2011.

- 1 Le réajustement budgétaire des accueils de loisirs associatifs ayant bénéficié d'un développement voté en DM2 2010 et non prévu au budget 2011.

Ces développements nécessitent un budget de **60 126,00 €**, réparti ainsi :

Associations	Budgets redéployés
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	32 108
Association Petite Enfance, Enfance et Famille	4 555
Avant-Garde Jeanne d'Arc de Caudéran	4 224
Patronage du groupe scolaire laïque Cazemajor Yser	14 580
Union Saint Bruno	4 659
TOTAL	60 126

Le détail de ces mesures est joint en annexe.

- 2 Le réajustement nécessaire des budgets de certains accueils périscolaires et de loisirs, au regard de l'analyse des bilans 2010 réalisée.

Ce réajustement s'élève à **17 281,58 €**, répartis ainsi :

Associations	Budgets redéployés
Amicale Laïque David Johnston Barraud Lagrange Naujac (Centre de Loisirs)	5 122,69
Astrolabe (Centre de Loisirs)	6 167,92
Centre Social Foyer Fraternel (Centre de Loisirs)	1 916,01
Club Pyrénées Aquitaine (Centre de Loisirs)	865,72
Union Saint Bruno (Centre de Loisirs)	191,65
Union Saint Jean (Centre de Loisirs et Périscolaire)	3 017,59
TOTAL	17 281,58

- 3 Le renforcement des accueils périscolaires et de loisirs existants accordés depuis janvier 2011 en fonction des besoins des familles et de l'analyse des réalités observées sur site.

Ce renforcement s'élève à **28 681,00 €** répartis ainsi :

Associations	Budgets redéployés
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux (Périscolaire et Centre de Loisirs)	14 710
Centre Social Foyer Fraternel (Périscolaire)	2 946
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac (Périscolaire)	7 145
Union Saint Bruno (Périscolaire)	1 863
Union Sportive des Chartrons (Périscolaire)	2 017
TOTAL	28 681

- 4 Développement de capacités d'accueil en Centre de Loisirs.

La croissance démographique forte et continue, constituée pour l'essentiel par de nouvelles familles, nous conduit à proposer l'augmentation des capacités d'accueil en centres de loisirs.

L'observation, menée par les services, sur la base des indicateurs dont nous disposons, oriente l'effort de la Ville sur l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans pour les périodes des mercredis et des petites vacances scolaires sur les quartiers Grand Parc / Paul Doumer, Centre, St Michel, Nansouty, St Genès et Bastide, ainsi que sur l'accueil des 6/11 ans dans le quartier de Caudéran (annexe 4).

Le coût de ces ouvertures, dès septembre prochain s'élève à **38 915,00 €** répartis ainsi :

Associations	Budgets redéployés
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	17 355
Amicale Laïque David Johnston Barraud Lagrange Naujac	2 808
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	2 912
Union Saint Bruno	2 304
Association Petite Enfance, Enfance et Famille	13 536
TOTAL	38 915

5 Auberge de Jeunesse.

L'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux va subir des pertes de recettes d'exploitation, liées à la fermeture de l'Auberge de Jeunesse pour cause de travaux, à compter du 1^{er} septembre prochain.

Il est proposé de compenser d'ores et déjà ce manque de recettes, par l'octroi d'une subvention d'un montant de **30 000 euros**.

Une analyse financière définitive sera menée à la fin de la période de fermeture de l'équipement afin d'en mesurer les impacts.

L'ensemble de ces redéploiements représente un montant total de 175 003,58 €.

6 Modifications d'affectations budgétaires par rapport au vote du budget 2011.

Lors du vote du budget 2011, une subvention de 15 000 € a été votée pour accompagner les lauréats de l'appel à projets « Fais ta Ville » : « Bordeaux et moi, ça le fait ».

Or, depuis, les modalités de ce dispositif ont évolué et l'aide financière directe de la Ville a été orientée vers un soutien à la communication de ces manifestations. Il convient donc de réaffecter cette somme de 15 000 € du budget subvention Jeunesse – Fonction 421 – Compte 6574 vers le budget de fonctionnement Jeunesse – CRB JEUNES – Compte 6236.

De même, le projet « Ma voix et Toi » porté par l'Opéra National de Bordeaux, à destination des enfants de centres de loisirs, a bénéficié d'une subvention de 8 000 € affecté au budget subvention Jeunesse – Fonction 421 – Compte 6574, qu'il s'agit de réaffecter vers le budget Jeunesse – Fonction 311 – Compte 65737.

Enfin, la subvention d'un montant de 35 206 €, attribuée au Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) inscrite au budget subvention Jeunesse – Fonction 421 – Compte 6574 est à réaffecter vers le budget de fonctionnement Jeunesse CRB MAIQUA compte 6218.

Vous trouverez ci-dessous le détail de ces modifications :

Bénéficiaire	Transferts financiers	Budget 2011
Dispositif « Fais ta Ville » (à affecter)	Fonction 421 – Compte 6574 vers CRB JEUNES compte 6236	15 000 €
Opéra National de Bordeaux	Fonction 421 – Compte 6574 vers Fonction 311 – Compte 65737	8 000 €
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)	Fonction 421 – Compte 6574 vers CRB MAIQUA compte 6218	35 206 €

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider des nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Jeunesse – Fonction 421 – Compte 6574.
- signer, si cela est nécessaire, les avenants modificatifs à la convention annuelle de partenariat avec les associations bénéficiaires.
- décider des nouvelles réaffectations sur le budget Jeunesse.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME COLLET. -

Je vous avais présenté au dernier Conseil Municipal un budget qui avait pu être épargné de 171.000 euros grâce aux efforts de suivi des places d'accueil en périscolaire et en centres de loisirs, et je m'étais engagée à vous présenter la redistribution de ces sommes après analyse des bilans de l'exercice 2010.

La première somme concerne le réajustement budgétaire des accueils de loisirs associatifs pour un montant de 60.126 euros.

Le deuxième point c'est un réajustement nécessaire des budgets pour les accueils périscolaires et de loisirs à hauteur de 17.281 euros.

Nous avons été obligés de renforcer des accueils périscolaires et de loisirs en fonction des besoins des familles pour une somme de 28.681 euros.

Et nous avons aussi été obligés de développer des capacités d'accueil en centres de loisirs pour la rentrée prochaine pour les enfants de 3 à 5 ans sur le Grand-Parc, Bordeaux Centre, Saint-Michel, Nansouty, Saint-Genès et Bastide, et pour les enfants de 6 à 11 ans sur Caudéran, ceci pour une somme de 38.915 euros.

Les deux derniers points concernent l'auberge de jeunesse qui va subir des pertes d'exploitation liées à sa fermeture à hauteur de 30.000 euros.

L'ensemble de ces redéploiements représente donc le montant total de 175.000 euros dont je vous avais parlé au dernier Conseil.

Un dernier point concerne des modifications d'affectations budgétaires. Si vous le voulez je suis à votre disposition pour vous répondre.

M. LE MAIRE. -

Pas de questions ? Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

Merci.

Annexe à la délibération

1. Schéma des renforcements des C.A.L. votés en DM2 2010

Associations	Activité	Site	Ajustement
Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux	Centre de loisirs	Centre d'animation Saint Pierre	+ 1 animateur le mercredi + coût lié à l'utilisation de ce nouveau site
	Centre de loisirs	Ecole maternelle Jean Cocteau	+ 3 animateurs le mercredi + coût lié à l'utilisation de ce nouveau site
Association Petite Enfance, Enfance et Famille	Centre de loisirs	Ecole maternelle Benaugé	+ 1 animateur le mercredi
Avant-Garde Jeanne d'Arc de Caudéran	Centre de loisirs	Ecole élémentaire Paul Lapie	+ 1 animateur le mercredi
Patronage du groupe scolaire laïque Cazemajor Yser	Centre de loisirs	Ecole maternelle Yser	+ 2 animateurs le mercredi + coût lié à l'utilisation de ce nouveau site
Union Saint Bruno	Centre de loisirs	Ecole maternelle Anatole France	+ 1 animateur le mercredi

3. Schéma de renforcement des C.A.L. et accueils périscolaires

Associations	Activité	Site	Ajustement
Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux	Centre de loisirs	Ecole maternelle Beck	+ 1 agent d'entretien lié à l'utilisation de ce nouveau site
	Garderie élémentaire	Ecole élémentaire Montaud	+ 1 animateur le soir
Centre Social Foyer Fraternel	Périscolaire maternel	Ecole maternelle Pierre Trébod	+ 2 animateurs le soir
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	Périscolaire maternel	Ecole maternelle Montgolfier	+ 1 animateur le soir
		Ecole maternelle Condorcet	+ 1 animateur le soir
Union Saint Bruno	Périscolaire maternel	Ecole maternelle Anatole France	+ 1 animateur le soir
Union Sportive des Chartrons	Garderie élémentaire	Ecole élémentaire Stendhal	+ 1 animateur le soir

4. Schéma de développement des C.A.L. à la rentrée 2011

Quartiers	Associations	Site	Ajustement
Bordeaux Caudéran	Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux	Ecole élémentaire Jules Ferry	+ 2 animateurs le mercredi (+ 24 places 6/11 ans) + coût lié à l'utilisation de ce nouveau site
Grand Parc / Paul Doumer	Amicale Laïque David Johnston Barraud Lagrange Naujac	Ecole maternelle Lagrange	+ 1 animateur le mercredi (+ 8 places 3/5 ans)
	Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	Ecole maternelle Montgolfier	+ 1 animateur le mercredi (+ 8 places 3/5 ans)
Bordeaux Centre	Union Saint Bruno	Ecole maternelle Anatole France	+ 2 animateurs Février, Pâques, Toussaint (+ 16 places 3/5 ans)
Saint Michel / Nansouty / Saint Genès	Association Petite Enfance, Enfance et Famille	Ecole maternelle Pressensé	+ 3 animateurs Février, Pâques, Toussaint (+ 24 places 3/5 ans)
Bordeaux Bastide	Association Petite Enfance, Enfance et Famille	Ecole maternelle Benauges	+ 1 animateur le mercredi et Noël (+ 8 places 3/5 ans)